



4 décembre 2018

Contournement des Evouettes

Début du percement du tunnel

Le chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) Jacques Melly, accompagné des autorités communales et régionales, a lancé les travaux de percement du tunnel des Evouettes. Il s'agit d'une étape majeure dans le projet global de contournement des Evouettes qui vise, en soulageant le village du trafic de transit, à renforcer la sécurité et le confort des usagers ainsi que des riverains.

Les travaux de percement du tunnel des Evouettes, lancés le jour de la Ste-Barbe patronne des mineurs, devraient durer plus de quatre ans, à raison d'un avancement d'un mètre par jour. Le tunnel, d'une longueur de 657 mètres, sera assorti d'une galerie de secours de 120 mètres conduisant les usagers, en cas d'incendie, jusqu'au bas du village des Evouettes d'Amont.

La grande particularité des travaux de percement est qu'ils se font en terrain meuble. Il s'agit donc de consolider préalablement le sol sur le périmètre et le front du tunnel par injection de ciment à haute pression (jet grouting). Le matériau monolithique sol-ciment ainsi obtenu permettra de creuser le tunnel sans craindre d'éboulement. Avant d'entamer le percement, deux ans de travaux préparatoires ont permis notamment de stabiliser l'enceinte de fouille au portail nord (côté Bouveret), d'excaver la tranchée d'accès longue de 125 mètres ainsi que la tranchée couverte de 64 mètres. Des digues de protection ont également été érigées d'une part contre les chutes de pierres et d'autre part le long du stand de tir des Evouettes.

La construction de ce tunnel s'inscrit dans le projet de contournement du village des Evouettes, qui vise à le soulager du trafic de transit (15'600 véhicules par jour) ainsi qu'à assurer la sécurité et le confort des usagers et riverains. D'une longueur totale de 1450 mètres, le contournement des Evouettes prévoit encore un giratoire de raccordement sur la route cantonale côté Bouveret, ainsi qu'une liaison, côté Vouvry, avec le giratoire de la H144. Ces travaux avanceront en parallèle au percement du tunnel pour une mise en service de la déviation des Evouettes prévue, à ce stade, au premier semestre 2023.

La route traversant les Evouettes sera quant à elle complètement remaniée avec une modération du trafic ainsi que des aménagements paysagers et urbanistiques réalisés lorsque la déviation sera mise en fonction.

Le coût total du contournement des Evouettes est devisé à 130 millions de francs. Son financement a été accepté par le Grand Conseil en septembre 2016. Le percement du tunnel et les aménagements qu'il a induits coûteront 85 millions de francs. Ce contournement fait partie de la gestion globale du trafic de liaison franco-suisse qui comprend également la déviation du Bouveret et de St-Gingolph.



Personnes de contact

Jacques Melly, chef du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement,
027 606 33 00

Sébastien Lonfat, chef d'arrondissement du Bas-Valais, 027 607 11 10

Pierre Zoppelletto, président de la commune de Port-Valais, 024 482 70 00